



La Seita s'intéressait déjà au cancer en 1957

Rubrique : actualités - Date : jeudi 7 juillet 2005

Seita cancer

D'après LE FIGARO, « **La Seita s'intéressait déjà au cancer en 1957** » c'est ce que montrent les nouvelles recherches effectuées par le Comité national contre le tabagisme et la ligue nationale contre le cancer ainsi que les documents archivés d'une affaire (jugée en appel en 2004) qui oppose la famille d'une jeune femme, morte à 35 ans d'un cancer du poumon, à l'ex Seita. Le journal qui rappelle que dans cette affaire la Seita n'avait cessé de dire que les questions de santé publique n'étaient pas de sa compétence, affirme que la lecture des pièces du dossier « est pourtant éclairante » avec notamment en 1953 une réponse négative du directeur de la Seita à une demande du patron de l'Institut national d'hygiène requérant la participation d'un ingénieur de la Seita au comité chargé d'enquêter sur l'augmentation « réelle ou apparente » des cancers broncho pulmonaires chez les fumeurs. Selon le directeur de la Seita, il n'apparaît pas alors « opportun qu'un fonctionnaire de la Seita fasse partie d'un comité qui pourrait être amené à conclure que la consommation de tabac est totalement responsable de cette augmentation ». Mentionnant également une note de 1958 de la Seita qui évoque le lien établi par « l'étude statistique française » entre cancer, affections cardio-vasculaires et tabac, le quotidien fait état des conclusions du rapporteur pour lequel « les risques absolus sont cependant très réduits ; le tabac n'est pas le seul facteur responsable », de même qu'il rapporte cette affirmation de 1973 du directeur de la Seita « un fumeur vivant à la campagne n'a pas plus de chance d'être atteint d'un cancer du poumon qu'un non fumeur vivant à la ville ». D'après le Figaro, « la stratégie qui a tout à voir avec la santé publique a donc bien été mise en Suvre dès 1957 ». Estimant par ailleurs que la Seita exerçait un contrôle étroit sur les recherches effectuées à l'institut national d'hygiène qu'elle subventionnait, Jean Michel Bader ajoute que de plus elle exerçait « un contrôle technique et scientifique rapproché sur les chercheurs » puisque le directeur recruta personnellement un chimiste pour faire des recherches sur la fumée du tabac. Le journaliste précise également qu'en 1971 le directeur fit une communication sur le problème santé tabac au conseil d'administration, estimant que « les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités » car « ce n'est pas l'affaire de la Seita » mais jugeant « peu souhaitable que le conseil saisisse le ministère de la santé (&) avant de s'être fait une opinion ».